

18^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

17 octobre-23 novembre 1974

Rapport de la Délégation canadienne

Introduction

La 18^{ème} session de la Conférence générale de l'Unesco, qui réunissait 131 états membres à son ouverture le 17 novembre en comptait 135 à sa clôture le 23 novembre. Elle accueillait en effet le retour du Portugal et considérait favorablement les recommandations du Conseil exécutif d'admettre au titre d'états-membres la République démocratique populaire de Corée, de la Guinée-Bissau et la République de Saint-Marin. Elle admettait également, parmi ses membres associés, la Namibie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elle admettait, enfin, à titre d'observateurs, 14 mouvements de libération africaine reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ainsi que l'Organisation de la libération de la Palestine, reconnue par la ligue des états arabes.

Ce rapport traitera des points essentiels de l'ordre du jour de la 18^{ème} session, de la Conférence et de son déroulement, de la composition de son Bureau et de l'organisation de ses travaux, de la composition de la délégation canadienne et de sa participation au déroulement des travaux ainsi que de ses contributions aux délibérations tant des commissions du programme que des comités, des groupes